



De nombreuses actions pour l'augmentation des salaires et pensions

Le syndicat Cgt Energies Pyrénées a porté avec le Personnel, au travers des actions nationales des 16 et 30 novembre 2017, l'exigence du retrait des décrets d'application de la loi travail.

Dans le même élan, notre syndicat a appelé le personnel à poursuivre la mobilisation avec un nouvel arrêt de travail ce jeudi 7 décembre, jour de la troisième Commission Paritaire de Branche sur les questions salariales.

Encore une fois les personnels actifs et retraités déterminés ont agi pour la revalorisation des salaires et pensions. Très nombreux sur les trois rassemblements de Foix, Auch, et Colomiers, des actions sur l'outil de travail ont été effectuées. De leur côté les hydrauliciens ont effectué de fortes baisses de production.

Les actions sont nombreuses : pertes de plaques d'immatriculation, coupures de radars automatiques ainsi que certains relais téléphoniques. Et aussi des coupures du réseau HTA et BT, des coupures en gaz d'une zone industrielle et d'agences ont jalonné toute cette semaine.

Déjà le rapport de force a permis sur la question des moyens bénévoles des CMCAS et SLVies le maintien du statu quo pour les deux années à venir. Certes la pérennité de nos activités sociales n'est pas assurée mais ce recul est significatif.

Pouvoir d'achat le compte n'y est pas

Les salaires

A l'ouverture de la CPB les employeurs proposent toujours 0,2% de revalorisation du SNB soit une perte de 1,9% de pouvoir d'achat sur 2017/2018

La compensation

La proposition de compensation de la Csg serait neutre et s'effectuerait sur trois niveaux : la suppression de la prime de solidarité, une mesure de grille, une prime résorbable.

Les pensions

Le pouvoir d'achat des retraités a baissé de 20% ces 12 dernières années et le gouvernement a annoncé que 60% d'entre eux seront touchés par l'augmentation de la Csg.

Face à cette scandaleuse situation une délégation de notre syndicat s'est aussi rendue à la préfecture de région pour exiger une substantielle revalorisation

Poursuivons et amplifions l'action dans les prochains jours

SMIC : Un rapport explosif!

La situation sociale et économique du pays montre l'urgence à augmenter les salaires, les minima sociaux et les pensions de retraite. La CGT propose la revalorisation immédiate du SMIC à 1800 euros brut ainsi qu'une véritable dynamique salariale reconnaissant les qualifications et l'expérience professionnelle.

Les politiques libérales mises en œuvre, depuis plusieurs décennies, conduisent aujourd'hui inévitablement à une augmentation de la pauvreté, une aggravation des inégalités sociales et une dévalorisation du travail.

Elles font la part belle au Medef et aux politiques salariales dans les entreprises, alors que le pays regorge de richesses créées par le travail. Ces richesses n'ont d'ailleurs jamais été aussi mal réparties. Les résultats faramineux des grands groupes par exemple et les dividendes versés aux actionnaires en attestent chaque année. **2017 sera encore un très bon cru pour les actionnaires !**

Le groupe d'experts sur le SMIC, encore une fois, préconise de ne pas accorder de « coup de pouce » au SMIC et, cette année, de stopper sa revalorisation automatique. Concrètement, ces experts « hors-sol » demandent de geler le niveau du SMIC sur plusieurs années mais, aussi, les salaires, les minima sociaux.

Dynamiter le SMIC est une atteinte grave et dangereuse contre des millions de travailleurs dans le pays, qu'ils soient payés au SMIC ou pas, du privé ou du public, quel que soit leur type de contrat. De plus, le groupe d'experts ouvre la piste d'un SMIC différent par territoire voire même « suggère » de réintroduire le SMIC jeune en lien avec la réforme de l'apprentissage.

La CGT ne laissera pas faire et n'acceptera nullement que ces préconisations soient traduites dans le futur projet de loi « croissance des entreprises », par exemple.

La CGT exhorte le gouvernement Philippe à ne surtout pas suivre les préconisations réactionnaires du groupe d'experts et à revaloriser le SMIC à hauteur de 1800 euros brut par mois. Dans les entreprises et administrations, doivent s'ouvrir immédiatement les négociations avec les organisations syndicales, pour l'augmentation des salaires effectifs afin de revaloriser le travail, partager les gains de productivité et les richesses.

Montreuil, le 5 décembre 2017